



HAL
open science

Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs

Michel Charolles, Catherine Schnedecker

► **To cite this version:**

Michel Charolles, Catherine Schnedecker. Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs. *Langages*, 1993, 112, pp.106-126. hal-00808799

HAL Id: hal-00808799

<https://hal.science/hal-00808799>

Submitted on 7 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs

In: Langages, 27e année, n°112, 1993. pp. 106-126.

Résumé

This paper approaches the question of referents that are subject, along the discourse, to transformations, although they can be referred to anaphorically. The question raised is thus the possibility of a coreferential relation, whereas the material identity is not conserved. This contribution discusses the main solutions given to this problem (in particular the mental models thesis) and leads to the conclusion of the necessary distinction between coreference and material identity : pronouns, although they imply coreference, are sensitive to transformations of their referents.

Citer ce document / Cite this document :

Charolles Michel, Schnedecker Catherine. Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs. In: Langages, 27e année, n°112, 1993. pp. 106-126.

doi : 10.3406/lgge.1993.1664

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1993_num_27_112_1664

Michel CHAROLLES
Université de Nancy 2
Catherine SCHNEDECKER
Université de Metz

CORÉFÉRENCE ET IDENTITÉ. LE PROBLÈME DES RÉFÉRENTS ÉVOLUTIFS ¹

« Le discours ordinaire est à la vérité rarement méticuleux sur l'ontologie »

W. V. Quine, *La poursuite de la vérité.*

Dans cet article, nous allons nous intéresser aux expressions anaphoriques renvoyant à une entité qui subit, au fur et à mesure que le discours se développe, divers avatars portant gravement atteinte à son état, au point que l'on peut se demander si, au terme de ces avatars, on a toujours affaire à la même entité et si donc il est encore possible de parler de coréférence.

Les exemples de mutations sont fréquents dans la prose mythologique ou romanesque : il n'est qu'à songer à l'histoire de la femme de Loth qui, dans la Bible, se voit changée en statue de sel, ou aux textes mettant en scène des personnages qui, comme le Dr Jekyll, se dédoublent à certains épisodes de l'intrigue. Sans aller chercher des cas aussi extrêmes, quand on examine des textes comme :

- (1) « En 1908, *un petit prince de trois ans* est enlevé à sa mère et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. Pendant 16 ans, *il* reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. Puis *il* mène une vie de play-boy insouciant sous protection japonaise, se retrouve empereur de Mandchourie, est arrêté par les Russes et rendu à quarante trois ans aux Chinois qui *le* rééduquent dans un camp pendant dix ans » (présentation du film « Le dernier empereur », magazine de télévision)

on peut se demander si les différents pronoms qui apparaissent dans le cours du récit, renvoient encore bien au *petit prince de trois ans*, car on imagine mal que celui-ci puisse littéralement mener une vie de play-boy ou être rééduqué par les Chinois.

Lorsque l'on y prête garde, on s'aperçoit que les exemples de ce type sont relativement nombreux dans toutes sortes d'écrits. Ils n'ont en tout cas rien d'exceptionnel. Si l'on s'en tient aux apparences linguistiques, il ne fait aucun doute que, dans (1), la coïndexation s'impose et avec elle l'idée de coréférence. Mais que peut signifier cette notion lorsque, comme c'est le cas dans cet exemple, l'antécédent subit de profonds changements entre le début et la fin du texte ? Ces

1. Ce travail s'inscrit dans le projet « L'anaphore et son traitement » — Programme Cogni-sciences. PIR CNRS.

emplois obligent en fait à se poser une question qui, dans la littérature sur les anaphores est généralement évitée : à savoir celle de l'identité référentielle.

Depuis l'Antiquité, les problèmes d'identité ont suscité une abondante littérature philosophique et logique. Chacun connaît l'histoire du bateau de Thésée dont on remplace continûment, et une à une, toutes les pièces de bois. Le paradoxe du bateau de Thésée² tient en une simple question : est-ce qu'à la fin l'on a toujours affaire au même navire ou à un autre ? Partant de telles énigmes et d'autres plus formelles, certains philosophes (Descartes, Hobbes, Leibniz, Hume, Frege, Wittgenstein, Quine et beaucoup d'autres) ont cherché à élaborer le contenu conceptuel de la notion d'identité et surtout à contrôler son usage en logique. La plupart ne se sont cependant pas directement préoccupés de savoir quelles expressions, dans une langue donnée, permettaient de maintenir (jusqu'à quel point, pourquoi et comment) la référence à une expression donnée, quand bien même celle-ci change d'état au fil du discours.

Dans la suite, nous n'exploiterons que de manière allusive et ponctuelle certaines analyses tirées de la littérature philosophique sur l'identité. Notre propos sera avant tout linguistique. Nous allons en effet nous demander comment se comportent les pronoms dans des contextes évolutifs. Nous nous limiterons à ce type d'anaphores et ne mentionnerons qu'incidemment et contrastivement les « ellipses » (pronoms nuls) et les SN définis, dont le comportement dans de tels contextes, ainsi que celui des démonstratifs, mériterait une étude attentive.

En général les emplois attestés du genre de (1) mettent en jeu plusieurs individus et/ou objets et donc plusieurs chaînes de référence³ qui peuvent interférer lors de l'interprétation des expressions anaphoriques. De façon à éviter au maximum ces complications non pertinentes pour notre propos, nous ne considérerons dans la suite, et à l'instar des quelques linguistes ayant abordé ces problèmes (cf. ci-après), que des exemples très dépouillés impliquant un NP0 initial suivi de plusieurs pronoms, le contexte ne fournissant aucun autre candidat à l'antécédence que ce NP0. Par ailleurs, les pronoms figureront dans des phrases distinctes (P0, P1, P2, etc.) et syntaxiquement indépendantes. À ces contraintes déjà strictes nous ajouterons encore les limitations suivantes : les prédicats verbaux figurant dans les phrases impliqueront un processus de transformation (en général matériel) « Ptr », et elles seront telles que les « Ptr » se succèdent strictement, sans recouvrement temporel. Les courts textes fabriqués que nous allons examiner et manipuler feront donc tous référence à des événements simples entretenant une relation de précédence chronologique.

Les exemples que nous discuterons mettant en scène des objets qui sont « victimes » de processus transformateurs, nous parlerons de référents évolutifs. Les processus transformateurs pourront affecter ces objets de différents points de vue : forme, matière, caractère massif ou comptable, etc.⁴ Nous n'envisagerons que quelques cas. De surcroît, nous ne différencierons pas les situations dans lesquelles le processus transformateur est extrinsèque (cf. le bateau de Thésée que des agents extérieurs transforment) des cas où il est intrinsèque (cf. la chenille qui se transforme en papillon), et nous traiterons sur le même plan les cas où les

2. Sur le paradoxe du bateau de Thésée, cf. P. Engel & F. Nef (1988).

3. Sur les chaînes de référence cf. F. Corblin (1985), (1987), (1990), C. Schnedecker (1992).

4. Sur l'ontologie matérielle des objets, cf. J. F. Bordron (1991).

transformations sont finalisées (type recette de cuisine) et celles où elles sont apparemment accidentelles.

Ces restrictions indiquent déjà suffisamment le caractère partiel de notre enquête qui se limitera donc aux contextes où il y a transformation matérielle, dans le temps, d'un objet ou d'un individu. Ces contextes ne sont pas les seuls à poser le problème des référents évolutifs. Ce problème apparaît également avec les contrefactuels (*Si ma femme était un poisson, elle / il ...*), les verbes de croyance (*Albert se figure que sa femme est un extraterrestre et qu'elle / il va ...*), et les verbes de perception notamment dans les récits impliquant plusieurs personnages (problèmes de point de vue, d'empathie). Nous n'aborderons pas non plus ces cas dans cet article.

Dans la première partie de ce travail nous allons passer en revue et discuter assez longuement les analyses de G. Yule (1982) et G. Brown & G. Yule (1983), ainsi que les commentaires et développements qu'elles ont pu susciter. Ces auteurs ont été les premiers, à notre connaissance, à soulever le problème du comportement des pronoms dans les contextes évolutifs. Dans la seconde partie, nous reviendrons sur les notions de référence, de coréférence et d'identité référentielle, et nous présenterons quelques éléments permettant, selon nous, d'expliquer comment et jusqu'à quel point les pronoms sont à même de maintenir la référence dans des contextes qui nous intéressent.

1. Petite cuisine référentielle ou le poulet dans tous ses états : G. Yule (1982), G. Brown & G. Yule (1983)

1.1. Conceptions substitutives versus cumulatives de l'anaphore pronominale

Le point de départ de la réflexion de G. Yule (1982) et de G. Brown & G. Yule (1983) réside dans une critique (désormais classique ⁵), des conceptions substitutives de l'anaphore pronominale, conceptions dans lesquelles on considère que les pronoms sont « mis pour » leur antécédent et que donc leur interprétation consiste purement et simplement à les remplacer par celui-ci. Ces conceptions sont abondamment attestées dans la littérature linguistique et on les retrouve, relèvent G. Brown & G. Yule, chez M. A. K. Halliday & R. Hasan (1976) pour qui, dans (nous traduisons) :

(2) Lavez et évidez six pommes à cuire. Mettez-les dans un plat passant au four.

« il est clair que le »les« de la seconde phrase réfère à (anaphorise) les « six pommes à cuire » de la phrase précédente » (p. 3). Or, notent G. Brown & G. Yule, les pommes qui sont mises dans le plat ont été lavées et évidées de sorte que « leur description a changé » et que, en toute rigueur, l'antécédent du pronom ne saurait être les « six pommes à cuire » initiales ⁶. Les difficultés qu'engendrent les analyses substitutives apparaissent encore plus clairement avec des exemples comme :

5. Pour d'autres critiques des conceptions substitutives cf. G. Kleiber (1991a), M. Charolles (1992).

6. Cf. sur cet exemple le commentaire de F. Cornish (1990, 85-87).

- (3) L'oignon est coupé en petits morceaux et il est frit lentement dans la graisse.

où la seconde phrase, dit G. Yule (p. 316), ne se laisse pas paraphraser par « l'oignon est frit lentement dans la graisse » ⁷. De même, G. Brown & G. Yule, à propos de :

- (4) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure.

notent qu'« un lecteur qui se contenterait de remonter dans le chaîne endophorique pour substituer *un poulet actif et bien gras* à la place du pronom *le* dans la dernière phrase, ne comprendrait carrément pas le texte » (p. 202). Comme l'animal mis au four ne présente en effet plus ses qualités de départ (notamment celle d'être « actif »), le lecteur qui s'en tiendrait à une interprétation substitutive devrait soit éprouver que (4) est inconsistant, soit inférer que l'on parle d'un autre individu, ce qui n'est pas le cas ⁸.

Pour G. Brown & G. Yule, les exemples (3) et (4) montrent que « nous avons besoin d'un modèle du traitement qui permette aux entités d'accumuler les propriétés ou de noter leurs changements d'état au fur et à mesure que le texte progresse » (p. 202). Aux conceptions substitutives dans lesquelles le pronom est déterminé par son seul antécédent (« antecedent determined view ») il convient donc de préférer, disent G. Brown & G. Yule, une approche cumulative dans laquelle le pronom renvoie à une entité « enrichie » ⁹ par tous les prédicats qui ont pu lui être appliqués jusqu'au moment où il apparaît (« predicate determined view »). Partant de là, si on schématise comme suit les emplois discutés :

- (i) SNO..... prol..... pro2..... pron
 Ptr1 Ptr2 Ptrn

L'interprétation par exemple de pro2 ne consiste pas simplement à le remplacer par SNO mais par SNO tel qu'il a été modifié par les procès transformateurs Ptr1 et Ptr2 dénotés par les prédicats verbaux. Cette solution revient à dire que dans (3), par exemple, le pronom sujet de la seconde phrase n'a pas pour antécédent *l'oignon* mais « l'oignon qui a été coupé en petits morceaux » ; et il en va de même avec (4) où le dernier *le* renvoie à « le poulet actif et bien gras tel qu'il a été préparé pour le four et tel qu'il a été coupé en quatre morceaux ».

La même analyse s'applique, notent G. Brown et G. Yule, aux ellipses qui, comme les pronoms, cumulent les prédicats intermédiaires. Ainsi dans :

- (5) Slice the onion finely, brown in the butter and then place in a small dish.
 (Coupez l'oignon finement, faites brunir dans le beurre et ensuite placez dans un petit plat.)

L'objet du verbe *brown* est *the sliced onion* et celui de *place* : *the sliced, browned onion* ¹⁰.

7. Cf. pour un exemple comparable et son analyse W. de Mulder (1990, 152-153).

8. Cf. A. Reboul (1988-89, 202 et suivantes) pour un commentaire plus détaillé.

9. Ce que C. Chastain (1975) appelle le contenu descriptif du SN. Cf. aussi, dans le même ordre d'idées, J. M. Marandin (1988, 72).

10. Pour l'emploi des ellipses ou pronoms nuls dans les contextes de ce type, cf. J. M. Sadock (1974), D. Massam & I. Roberge (1989), L. Tasmowski-de Ryck (1992).

L'approche cumulative, sommant dans la description de l'antécédent les différentes transformations de son état, permet d'éliminer les puzzles référentiels auxquels exposent, comme nous l'avons vu, les analyses substitutives. De surcroît, elle permet d'expliquer, disent G. Brown & G. Yule, pourquoi, dans les longues chaînes de référence, il arrive rarement que les sujets reviennent en arrière jusqu'à l'expression qui les initie, chaque fois qu'ils ont à interpréter un pronom anaphorisant cette expression. (cf. p. 200).

1.2. Intérêt et limites de l'approche cumulative

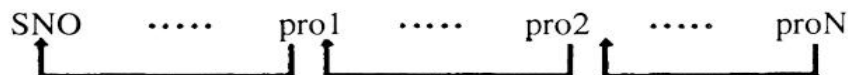
L'approche que préconisent G. Brown et G. Yule attire fort justement l'attention sur le rôle que jouent les prédicats dans l'interprétation des anaphores, notamment pronominales. Pour ce qui concerne la question des référents évolutifs, la prise en compte de ces prédicats paraît en effet d'autant plus nécessaire qu'ils dénotent des processus transformateurs portant atteinte à l'identité des objets anaphorisés et que donc ils risquent de perturber les relations de coréférence.

L'incidence des prédicats sur l'interprétation des pronominaux ne se fait au demeurant pas sentir que dans ces contextes extrêmes. Par exemple M. Kail (1979) et J. Segui & M. Kail (1985) ont montré (à la suite de A. Caramazza et ses collègues, cf. par exemple 1977) que certains verbes, dans des contextes de la forme : *SN1 V SN2 parce que pro* induisaient systématiquement un attachement préférentiel soit en faveur du sujet (*Le tigre effraie le chasseur parce qu'il ...*) soit en faveur de l'objet (*L'habilleuse envie l'actrice parce qu'elle...¹¹*). De même, il est tout à fait clair, comme on l'a fréquemment remarqué, que les prédicats verbaux faisant suite à un pronom permettent très souvent de le désambiguïser¹² (cf. par exemple *Le chien court après le cheval. Il aboie.*).

Dans la « predicate determined view » envisagée par G. Brown et G. Yule, on voit que les prédicats figurant entre le pronom et son antécédent sont récupérés et sommés sous la forme d'adjoints venant déterminer le SNO initial (« le poulet qui ... et qui ... et qui... »). Cette façon de présenter les choses amène à concevoir que dans une séquence tout à fait banale du genre par exemple de :

(6) Un étudiant a téléphoné. Il₁ voulait te parler. Il₂ avait l'air pressé.

il₁ a pour antécédent « l'étudiant qui a téléphoné » et *il₂* : « l'étudiant qui a téléphoné et qui voulait te parler », autrement dit « *il₁* » auquel on adjoint le prédicat de la seconde phrase. D'où finalement une représentation de la chaîne du type :

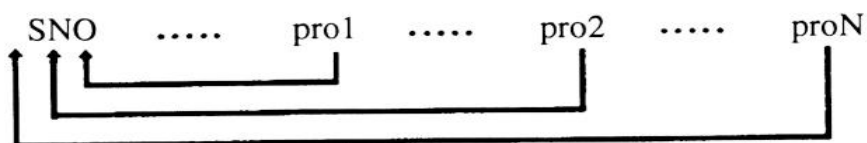


Cette représentation, on le notera, est en complète contradiction avec l'analyse de J. C. Milner (1982). J. C. Milner explique en effet que le pronom anaphorique étant dépourvu de référence virtuelle ne peut acquérir une référence actuelle que

11. Pour une discussion cf. M. Charolles & L. Sprenger-Charolles (1989) et A. Reboul (à par.).

12. Cf. par exemple B. Combettes & R. Tomassone (1988).

par le truchement d'un SN doté d'une tête lexicale. D'où il découle qu'« il ne peut fonctionner comme le premier terme d'une relation d'anaphore » (p. 33) et que, par voie de conséquence, la relation qui l'unit à son antécédent ne saurait être transitive. Partant, le seul schéma envisageable, si l'on suit J. C. Milner, est :



et non pas (ii) ¹³. De surcroît, l'analyse milnérienne faisant du recrutement d'un terme doué d'une référence virtuelle une condition préalable au calcul de la référence actuelle du pronom, il n'y a aucune raison de conjecturer que ce terme inclut sous la forme d'un adjectif le prédicat verbal qui s'applique à lui dans la phrase où il figure. Ce qui veut dire que, par exemple dans (6), *il*, a pour antécédent *un étudiant* et non pas « l'étudiant qui a téléphoné ».

Lorsque l'on applique cette analyse à (4), on voit qu'elle conduit à récuser que le dernier pronom objet du texte anaphorise « le poulet actif et bien gras qui ... et qui ... et qui ... ». On peut même défendre (cf. M. Charolles 1992), en s'écartant du cadre strictement milnérien, que dans de tels emplois le pronom n'a besoin que du seul appui du N nu « poulet ». De toute façon, le paradoxe, s'il y en a un, n'apparaîtrait jamais, dans l'optique de J. C. Milner, qu'au niveau de l'établissement de la référence actuelle du pronom. C'est en effet seulement à cette étape de l'interprétation que le problème pourrait se poser de savoir si l'on a véritablement identité référentielle, dans (4), entre le SN *un poulet* initiant la chaîne et le pronom objet qui l'anaphorise dans la dernière phrase.

Si donc on applique l'analyse de J. C. Milner aux recettes mitonnées par G. Yule et G. Brown, elle tend à suggérer que les énigmes discutées par ces deux auteurs ne sont que des artefacts résultant d'une appréhension superficielle du fonctionnement des pronoms.

Indépendamment de cette critique qui engage une conception générale du fonctionnement des pronoms, l'analyse cumulative se heurte aussi à un certain nombre de difficultés dans la récupération sous la forme d'adjoints des prédicats accompagnant le pronom (cf. M. Galmiche, 1990 et G. Kleiber, 1986).

Enfin, il faut bien voir que les analyses cumulatives passent à côté de ce qui fait la spécificité, et le rendement référentiel, des anaphores pronominales. Si en effet on considère l'emploi suivant adapté de La Fontaine (III, 8) :

- (7) (...) Le galand fait le mort, et du haut du plancher
 Se pend la tête en bas.
 (...) Le pendu ressuscite (...)

il n'y a aucune raison que l'on n'applique pas au SN défini anaphorique « le pendu » le raisonnement de G. Brown & G. Yule ¹⁴, ce qui donne : « le pendu qui est le galand qui fait le mort et qui se pend la tête en bas du haut du plancher ». Or,

13. Pour une discussion cf. M. Charolles (1992), F. Cornish (1986) et (1990), G. Kleiber (1990a) et (1991b), M.-J. Reichler-Béguelin (1989) et (1989), C. Schnedecker (1992), B. Wiederspiel (1989).

14. Les critiques de M. Galmiche (1990) sur l'analyse par adjonction de relatives portent au demeurant sur les SN définis.

dans (7), il est parfaitement possible de remplacer « le pendu » par « il », et l'on expliquera, dans les mêmes termes, que le pronom a pour antécédent non pas « le galand » (nu) mais « le galand qui ...et qui ... ». La conséquence de ce type d'analyse est tout simplement que l'on n'a plus les moyens de décrire ce qui fait la particularité des reprises pronominales par rapport aux reprises nominales coréférentielles. Ce point est capital, et quand on examine (7) on voit bien en quoi précisément le pronom ne peut être confondu avec les SN définis anaphoriques. Contrairement en effet au SN « le pendu » qui, en raison du contenu lexical de sa tête nominale, est à même d'enregistrer une partie du résultat des processus transformateurs dénotés par les prédicats figurant dans le contexte, le pronom permet justement, quant à lui, d'en faire abstraction pour se « contenter » d'indiquer au lecteur que, malgré les apparences, on continue bel et bien à parler du même individu. Nous reviendrons sur ce point dans la suite pour le préciser, mais, pour l'instant, nous nous contenterons de noter qu'il milite, comme les autres critiques évoquées dans cette partie, contre une approche cumulative de la référence pronominale.

G. Brown & G. Yule, tout en affirmant que le modèle de traitement des anaphores pronominales doit cumuler les changements d'état des entités référentielles, reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes que la « predicate-determined view » présente des inconvénients. G. Yule signale tout d'abord que l'analyse cumulative conduit à une « explosion des éléments (c'est-à-dire des prédicats explicites et implicites) nécessaires pour l'interprétation de la référence d'une anaphore » (p. 318). L'allusion aux prédicats implicites se justifie au regard d'emplois (très fréquents à l'oral) comme : *La voiture arrive au croisement et il ...* dans lesquels, comme l'explique G. Yule, le pronom réfère indirectement à *le conducteur de la voiture...* De même, G. Brown & G. Yule font remarquer que l'analyse cumulative est assez paradoxale du point de vue psycholinguistique, car même si elle présente l'avantage d'expliquer (cf. ci-avant) le faible nombre de retours en arrière dans la lecture, elle conduit à penser que le processus de traitement des pronoms anaphoriques est extrêmement lourd du point de vue cognitif, le sujet devant « traîner » en mémoire de travail tout le stock des prédicats figurant entre le pronom et son antécédent.

D'où la conclusion de G. Yule : « le principe du contrôle par l'antécédent est peut être trop simpliste, mais le principe du contrôle par le prédicat conduit fatalement à des représentations peu maniables et implique des temps de traitement relativement longs » (p. 318) et, finalement, son ralliement à une autre analyse que nous allons présenter et discuter rapidement.

1.3. *La solution du vague référentiel.*

G. Yule fait tout d'abord remarquer que les pronoms sont des expressions destinées à marquer que certaines entités sont données (« given »), autrement dit déjà introduites (déjà saillantes) dans le discours (ou facilement accessibles à partir de son contenu). Ces unités, dit-il, ne sont pas faites pour attirer l'attention, elles sont inaccentuées ¹⁵, et elles servent simplement de support pour l'accro-

15. On pourrait aussi invoquer le fait que dans de nombreuses langues les pronoms ne sont tout simplement pas réalisés en certaines positions.

chage des prédicats qui seuls font avancer le contenu du propos. D'ailleurs, relève fort justement G. Yule, il arrive très souvent que, dans les échanges oraux, le locuteur, après avoir introduit une entité comme « l'ouvrier moyen », continue à en parler en disant *ils*, voire, comme c'est le cas dans l'exemple qu'il invoque, en usant d'un *vous* (p. 321).

Comme dit G. Yule « il est difficile de croire que (...) les auditeurs sont continuellement occupés à élaborer ce qui, pour le locuteur, constitue des données » (p. 318). Du reste, ajoute-t-il, il arrive souvent qu'« ils ne dépensent en réalité aucun effort dans l'assignation d'une référence aux pronoms anaphoriques. Il se pourrait même qu'ils ne cherchent pas du tout à identifier leur référent » (p. 319). D'où son affirmation : « cela peut être un fait dérangerant, mais il se pourrait que nous ayons à conclure que, dans la façon dont le langage est traité en certaines occasions, l'anaphore ne soit pas du tout un problème de référence » (p. 321).

Quoique stimulante, la conjecture de G. Yule paraît difficilement défendable. L'idée selon laquelle les sujets sont moins préoccupés par le contrôle des relations de coréférence que par l'intégration des données prédictives supposées véhiculer les contenus nouveaux n'a en effet guère de sens, comme nous voudrions le montrer, si on la prend au pied de la lettre.

Il est bien clair tout d'abord, ainsi que le relève fort justement A. Reboul (à paraître), que, même dans les cas où un générique comme « l'ouvrier moyen » est « repris » par *ils* ou *vous*, le locuteur a l'intention de référer, si ce n'est exactement à une même entité, au moins à un ou des individus la représentant. Son propos n'est à l'évidence pas de faire allusion à l'aide des pronoms à des personnes sans rapport avec « l'ouvrier moyen ». De même, si l'on se place du point de vue de la réception, il y a bien reconnaissance que le discours continue à parler de « la même chose », autrement dit, calcul par le destinataire d'une interprétation maintenant la permanence référentielle. L'affirmation comme quoi l'interprétation des pronoms ne serait pas un problème référentiel paraît donc non seulement paradoxale mais en plus contradictoire avec l'idée de continuité topicale, de saillance des entités données, notions qui présupposent toutes un maintien « en mémoire » d'une entité à laquelle raccrocher les prédicats.

Si l'on écarte cette interprétation un peu extrémiste de l'analyse de G. Yule (qui est malgré tout relativement prudent puisqu'il n'évoque que « certaines occasions »), il reste la thèse comme quoi les pronoms pourraient ne coréférer que vaguement avec leur antécédent. L'idée que la référence puisse être vague n'a rien de choquant. Par exemple il est tout à fait évident que dans les exemples du genre A *Édimbourg*, *ils* ... le pronom réfère à une collectivité d'humains dont les frontières sont loin d'être précises¹⁶. Seulement, autant la référence tolère le vague, autant la coréférence répugne à cette idée. Si en effet on dit *Oh, tout ce qu'ils font à Édimbourg — ils le font vite mais très lentement* (ex. de G. Yule, p. 319), les deux *ils* sont compris comme renvoyant à une même entité, fût-elle vague.

La thèse du vague coréférentiel que préconise G. Yule paraît donc difficilement défendable, au moins telle quelle. Du reste, il est significatif de voir qu'il n'en n'est

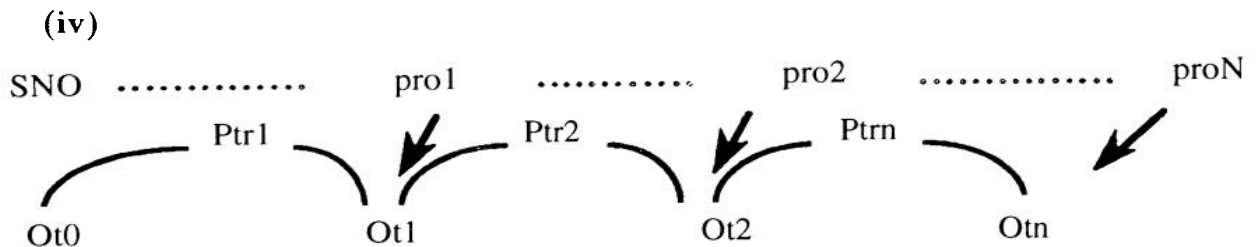
16. Sur les pronoms sans antécédent cf. G. Kleiber (1990c).

plus question dans l'ouvrage de G. Brown & G. Yule publié un an plus tard. Pour sortir de l'impasse où conduit l'hypothèse cumulative (cf. 1.1.), les deux auteurs proposent encore une autre solution, qui à l'inverse de celle que l'on vient de passer en revue, est maintenant assez couramment répandue.

1.4. La solution mentaliste

G. Brown & G. Yule notent que dans les chaînes présentant une certaine longueur il est « tout à fait invraisemblable que les auditeurs retiennent en mémoire l'expression qui se trouve à son origine » (p. 200). Cette observation, ou plus exactement cette conjecture, va de pair avec l'idée (cf. 1.1.) selon laquelle, lors du traitement, les sujets ne remontent pas jusqu'à l'expression qui se trouve à la source de la chaîne. Si l'on veut prendre en compte ces « données », il n'y a d'autre solution, disent G. Brown & G. Yule, que de supposer que « le sujet qui traite le discours installe un référent dans la représentation mentale du discours et remonte, lorsqu'il rencontre ensuite d'autres référents, à ce référent inscrit dans cette représentation plutôt qu'à son expression verbale dans le texte » (p. 201).

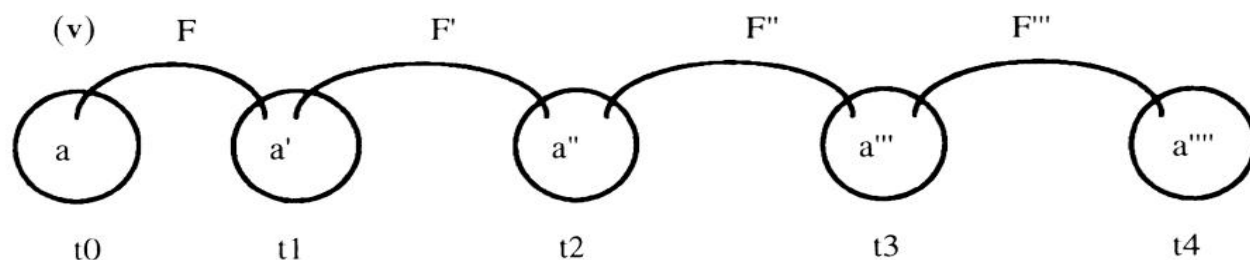
Lorsque l'on applique ce raisonnement à la recette du poulet, on voit qu'il revient à dire que l'établissement de la référence des différents pronoms ne se ferait pas en regard de l'expression « un poulet actif et bien gras », laquelle ne serait jamais que l'antécédent formel de la chaîne, mais en regard d'une entité construite mentalement et qui, donc, pourrait évoluer, dans l'esprit du lecteur, au fur et à mesure que le discours progresse. La référence des expressions désignatives autonomes ou anaphoriques ne serait donc pas calculée au niveau de la surface du discours mais dans un modèle mental représentant les états de choses et leurs évolutions dans le temps. Notre schéma (ii) doit, par voie de conséquence, être complété et remanié comme suit :



Dans (iv), Ot0, Ot1, Ot2, ... Otn figurent les différents états, à l'intérieur du modèle mental, du référent initial. Ot0, Ot1, Ot2, ... Otn sont donc les corrélats référentiels des expressions désignatives apparaissant dans la chaîne. Ces corrélats sont temporellement paramétrés et ils reflètent l'évolution des objets dont parle le discours, ce qui veut dire qu'ils enregistrent ou « computent » l'effet transformateur des Ptr successifs (on retrouve donc, à un autre niveau, la « predicate determined view »). Cette computation se ferait (on est obligé de le supposer) soit immédiatement après l'application d'un Ptr (en fin de proposition), soit dès l'occurrence du pronom. En tout cas, quand celui-ci apparaîtrait (ou juste après son occurrence), le sujet aurait déjà construit un nouvel état du référent auquel il pourrait rattacher le pronom. L'expression initiatrice SNO, comme du reste les « pro » successifs, ne joueraient donc jamais qu'un rôle de déclencheurs, ils pointeraient directement vers le modèle, si bien que le sujet traitant ne se

rendrait même pas compte, qu'en fin de parcours, Otn ne satisfait plus que partiellement, voire plus du tout, au déclencheur initial. Le SN0 (en tant qu'expression) serait donc purement et simplement court-circuité, ce qui fait que, pour le sujet lisant (et vraisemblablement pour le locuteur), il n'y aurait aucun puzzle référentiel.

A. Reboul (1992) préconise, dans une perspective comparable, une approche des recettes de G. Brown & G. Yule à l'aide de la théorie des espaces mentaux de G. Fauconnier (1984) qui, note-t-elle, « se résume précisément à des relations entre des représentations mentales ». Conformément aux analyses de G. Fauconnier, A. Reboul explique donc que les prédicats transformateurs qui s'appliquent successivement au référent initial dans les exemples du type *poulet* agissent comme des fonctions pragmatiques *F* (cf. G. Nunberg 1978). Le SN0 *un poulet actif et bien gras* identifie, dit-elle, un objet *a* au temps *t0*. Cet objet fonctionne comme un déclencheur qui, après application du prédicat *tuez*, identifie une cible dans le monde à l'instant *t1*, et ainsi de suite. D'où son schéma :



a en t0 = un poulet actif et bien gras
a' en t1 = le poulet mort
a'' en t2 = le poulet préparé pour le four
a''' en t3 = le poulet coupé en quatre
a'''' en t4 = le poulet cuit avec du thym

Dans la représentation proposée par A. Reboul, comme dans (iv) ci-dessus, il y a bien computation, à chaque étape du processus transformateur, des états de l'objet initial : *a'* identifiant dans le modèle « le poulet mort » qui sert de déclencheur pour la cible *a''*, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la chaîne. La représentation n'est pas directement cumulative puisque le déclencheur à l'état *tn > 0* réfère à une entité mentale qui est supposée intégrer la transformation subie, laquelle n'a donc pas à être mentionnée dans la cible suivante. Dans l'exemple du poulet, dit A. Reboul, « la fonction pragmatique, le connecteur, est identique dans tous les cas » et l'auteur « admet qu'il s'agit de l'identité » (p. 13) pour la bonne raison, précise-t-elle, que l'on a bien affaire « à une communauté de référents, à savoir, la même masse de chair, mais pas dans le même état » (p. 2).

1.5. Critique de la solution mentaliste.

Avant de discuter l'analyse proposée par A. Reboul qui met en jeu un formalisme bien précis, nous aimerions attirer l'attention sur un défaut que l'on retrouve, à notre sens, dans toutes les approches mentalistes de l'anaphore pronominale.

Lorsque nous interprétons des énoncés isolés ou des discours, il ne fait guère de doute que nous élaborons, dans notre système cognitif, des représentations menta-

les des objets et états de choses dénotés. Les expressions linguistiques servent d'inputs à ces constructions et fonctionnent effectivement comme des sortes de déclencheurs invitant à construire, sous une forme ou sous une autre, un corrélat mental des entités et états de choses désignés. Il ne fait guère de doute également que, dans cette phase du traitement, nous allons au-delà des données verbales (par inférence élaborative, cf. H. Clark 1977). Un grand nombre de données psycholinguistiques confortent du reste ces intuitions.

A. Garnham et J. Oakhill (1993) rapportent ainsi une expérience déjà ancienne de M. K. Johnson, J. D. Bransford et S. Solomon (1973) dans laquelle les auteurs observent, au cours d'une épreuve de mémoire incidente, que les sujets à qui l'on soumet des exemples du type (nous traduisons) :

(8) Il a glissé sur un endroit mouillé et il a laissé tomber le fragile vase de verre sur le sol.

disent avoir entendu, non pas (8), mais quelque chose comme :

(8') Il a glissé sur un endroit mouillé et il a cassé le fragile vase de verre sur le sol.

alors que ceux qui ont reçu (9) :

(9) Il a glissé sur un endroit mouillé et il est passé juste à côté du vase de verre sur le sol.

ne commettent pas la même « erreur ». Partant de là, M. K. Johnson et alii concluent que les sujets ayant entendu (8) ont codé, dans leur représentation mentale du contenu de cette phrase, l'information comme quoi le vase de verre s'était brisé en tombant sur le sol. Encore que l'on puisse discuter sur le point de savoir si la récupération d'une telle inférence n'est pas un effet du contexte expérimental (cf. A. Garnham & J. Oakhill, 1993, p. 29 et suiv.), admettons que, dans le modèle mental du sujet qui a lu ou entendu (8) il y a bien effectivement quelque chose comme « le vase brisé ». Que cet objet soit saillant dans le modèle n'implique cependant pas pour autant que l'on puisse ensuite enchaîner sur « ils sont par terre » avec un pronom référant aux morceaux du vase. Il en va de même dans la recette du poulet que l'on peut difficilement modifier ¹⁷ comme suit (au moins à l'écrit) :

(4') ? Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre et faites-les rôtir avec du thym pendant une heure.

quoique, encore plus nettement que dans (8), l'action de couper le poulet en quatre implique l'existence de morceaux.

Le point n'est donc pas de contester l'existence de corrélats mentaux pour les différents états successifs des objets construits par le discours, mais simplement de constater que ces corrélats ne peuvent être désignés (sans précautions) à l'aide de pronoms. Ce trait apparaît bien également avec des exemples comme :

(10) Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.

où l'on dispose (contrairement à ce qui se passe avec le poulet coupé en morceaux)

17. Pour que l'exemple soit concluant il faut évidemment éliminer « morceaux » dans (3).

d'un terme spécifique pour désigner le produit transformé. Or, même dans ce cas qui devrait être très favorable, on voit que l'on ne peut faire directement allusion à la compote par le biais d'un pronom. La variante de (10) :

(10') ... et après l'avoir laissée refroidir, servez-la avec des petits gâteaux.

ne passant, selon nous, pas du tout (à l'écrit au moins), ce qui est très gênant pour les analyses mentalistes. Si en effet on suppose que les pronoms sont interprétés en regard du modèle mental construit incrémentiellement par le lecteur, on est obligé de supposer que ce dernier a accès, à un certain point du développement du texte, au concept de compote. Or, s'il en est bien ainsi, on ne comprend pas du tout pourquoi les pronoms (cf. 10') ne peuvent être contrôlés (cf. L. Tasmowski-de Ryck & P. Verluyten 1982 et 1985) par le terme nommant ce concept, alors qu'ils sont contrôlés sans problèmes par « pommes » (cf. 10).

Au plan général, notre critique consiste donc à faire valoir que la solution mentaliste est trop libérale du point de vue linguistique. Si l'interprétation se faisait en regard du seul modèle mental (cf. notre schéma iv), des emplois tels que (4') ou (10') ne devraient pas poser problème, ce qui, de toute évidence, n'est pas le cas. Les thèses mentalistes amènent en fin de compte, et c'est à notre sens leur grand défaut, à négliger les contraintes gouvernant l'emploi des formes anaphoriques, elles ignorent en l'occurrence les possibilités qu'offrent ou n'offrent pas les pronoms de renvoyer à tel ou tel état d'une entité subissant des modifications au cours du développement du discours.

Pour ce qui est maintenant de l'analyse en termes d'espaces mentaux, elle appelle, comme nous voudrions rapidement le montrer, encore d'autres réserves. Dans les cas de référence indirecte du genre du fameux *Georges Sand est sur l'étagère de gauche*, ce sont les prédicats qui sélectionnent la cible. Ils déterminent une zone active dans le déclencheur, zone à partir de laquelle on établit, via certaines fonctions pragmatiques (relation auteur/œuvres) le référent visé, lequel référent, il faut le souligner, n'est pas identique avec celui auquel renvoie le déclencheur (l'individu Georges Sand est référentiellement disjoint de ses œuvres). Il en va ou, plus exactement, il devrait en aller de même, explique G. Kleiber (1990, et 1991a, 1992a), avec des exemples du type *Paul est bronzé* à propos desquels on conclut, en suivant ce type d'analyse, que *est bronzé* sélectionne comme référent non pas *Paul* mais, indirectement, « la peau de Paul » (l'énoncé *Paul est bronzé* n'étant, plaide-t-on, qu'une version abrégée pour « La peau de Paul est bronzée »).

Or les analyses de ce type (cf. également D. Kayser 1987) présentent, comme le montre bien G. Kleiber (1990b, 1991a, 1992a, cf. également : G. Kleiber & M. Riegel (1989 et 1991), un grand nombre d'inconvénients. Elles sont en particulier incapables d'expliquer pourquoi à partir de *La peau de Paul est sèche* on n'a pas *Paul est sec*, et, surtout, elles conduisent à un atomisme référentiel qui suggère une polysémie généralisée et incontrôlable. « Si l'on poussait le raisonnement jusqu'au bout en acceptant que chaque type de prédicat sélectionne un référent différent, note G. Kleiber (1991a, p. 126), on aboutirait à la dissolution des référents globaux », et l'on devrait admettre également que dans une séquence aussi simple que :

(11) Paul est bronzé. Il₁ est grand. Il₂ est brun.

il y a, paradoxalement, disjonction référentielle (*Paul* référant indirectement, vu

le prédicat, à « la peau de Paul, il_1 à « la taille de Paul » et il_2 à « la chevelure de Paul »).

C'est exactement à ce type de travers qu'expose, nous semble-t-il, la théorie des espaces mentaux lorsque l'on applique, comme le fait A. Reboul (1992), à l'analyse de la recette du poulet de G. Brown & G. Yule. Soit en effet on est conduit à postuler que dans « v » les entités représentées par a, a', etc. sont référentiellement disjointes et à ce moment-là on n'a plus les moyens d'expliquer (si ce n'est en réintroduisant artificiellement une fonction pragmatique d'identité) que l'on a bel et bien affaire au même poulet. Soit on admet, comme dans *On a rasé la chevelure de Samson, et on l'a brûlée* de J. C. Milner, que les Ptr (en l'occurrence postérieur au pronom) n'affectent pas, contrairement à ce qui se passe dans *On a rasé la chevelure de Samson et elle a repoussé*, l'identité du référent. Cette approche implique que l'on soit en mesure de contraster ces cas avec ceux (cf. 15) dans lesquels on dira qu'il y a disjonction, ce qui suppose que l'on dispose à terme d'une typologie des Ptr en fonction de leur incidence sur la référence des objets auxquels ils s'appliquent. À défaut d'une telle typologie, on voit aussi que l'analyse à l'aide des modèles mentaux n'introduit aucune limitation au processus de transformation amenant de a à a', puis de a' à a'' etc. ce qui, comme nous allons le voir un peu plus loin, ne correspond pas aux faits.

Pour toutes ces raisons, il nous semble donc que les analyses mentalistes, tout comme les autres thèses discutées auparavant, échouent, même si, bien entendu, elles mettent le doigt sur un aspect du phénomène des référents évolutifs qui ne doit pas être négligé.

2. Coréférence et identité

Pour sortir des difficultés auxquelles conduisent les différentes approches qui viennent d'être discutées, il n'y a d'autre solution, nous semble-t-il, que de remonter à la source des **problèmes de référence et de coréférence**. Dans cette partie nous allons donc nous demander comment les expressions référentielles installent des objets dans le discours, quels traits cette installation leur confère, et comment il se fait que l'on puisse prétendre continuer à parler de ces objets avec des pronoms alors même que, comme c'est le cas dans les contextes évolutifs mettant en jeu des procès transformateurs, ces objets subissent, dans le temps, des modifications portant gravement atteinte à leur état.

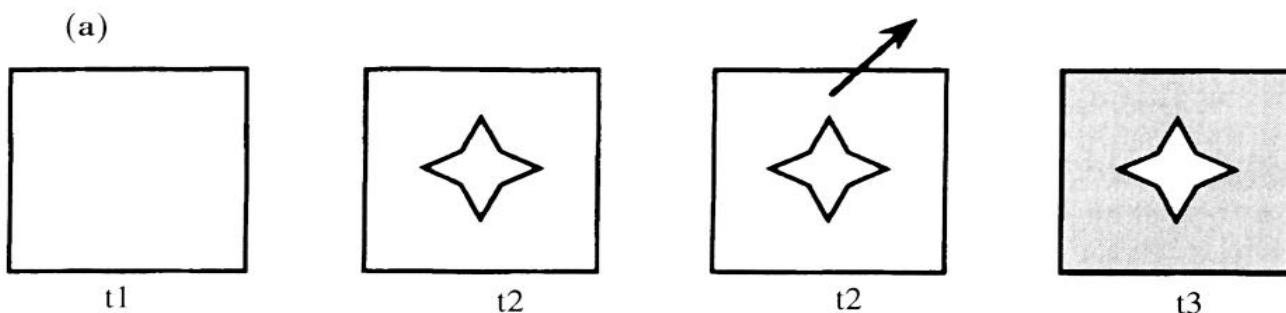
Les problèmes de référence et d'identité référentielle ont fait couler beaucoup d'encre et il n'est évidemment pas question de prétendre faire le point, en quelques pages, de la littérature linguistique et philosophique sur le sujet. Les remarques qui suivent n'ont donc d'autre ambition 1°) que de faire ressortir un certain nombre de considérations générales de nature, selon nous, à faire avancer la réflexion sur les référents évolutifs, et 2°) de suggérer quelques pistes d'observation pour la suite.

2.1. Fixation des objets de discours et maintien de la référence

Le lecteur risquant d'être incommodé par les exemples culinaires, nous allons, dans cette partie, changer de registre. Soit donc l'emploi suivant :

- (12) Marie traça un carré (P1). Elle dessina une étoile au milieu (P2). Elle la découpa (P3) et ensuite elle le coloria en rouge (P4).

dans lequel nous allons nous intéresser au destin du carré. Pour être tout à fait clair nous admettrons que (12) fait allusion à 4 états de choses se succédant strictement d'un point de vue chronologique, à savoir : à t1 on a un carré, à t2 un carré avec une étoile en son centre, à t3 l'étoile est découpée et retirée du carré, à t4 ce qu'il reste du carré est colorié en rouge. Soit :



Dans P1, le SN indéfini introduit un **objet singulier** qui est présenté comme résultant de l'action accomplie par Marie. P1 étant une phrase événementielle et le prédicat *tracer* étant épisodique, cet objet est une **instance** au sens de G. N. Carlson (cf. G. Kleiber, 1985 pour une présentation-discussion), c'est-à-dire un exemplaire spatio-temporellement déterminé d'une **espèce géométrique** bien précise, en l'occurrence « le carré ». Le SN *un carré* réfère par ailleurs à une **entité discrète, comptable et hétérogène** (cf. A. Ter Meulen, 1984). Contrairement en effet aux expressions massives qui satisfont à la propriété de division homogène (toute partie d'eau est encore de l'eau), toutes les parties d'un carré (cf. par exemple les côtés) ne sont pas des carrés.

Dans (12), le fait que le locuteur ait eu recours à l'expression *un carré* pour désigner le tracé effectué par Marie implique qu'il a **distingué**, parmi la variété des figures qu'elle aurait pu dessiner, une forme particulière correspondant à la description « être un carré ». Le fait que cette description soit incluse dans la dénomination lui confère un statut particulier qui est très différent de celui associé aux prédicats (du genre *petit*) qui pourraient lui être adjoints (cf. ci-avant nos remarques à propos du poulet « actif et bien gras » dans (3)). Le N dans *un carré* fonctionne en effet comme un critère d'individuation de l'objet dénoté et non pas comme un simple trait descriptif surajouté. En disant *un carré* le locuteur indique donc que, dans le continuum des formes qu'il a perçues après que Marie a accompli un certain geste, il a pu **isoler**, en quelque sorte par scission (« splitting » dit A. Ter Meulen) au sein de ce continuum perceptif, une entité hétérogène instanciant une espèce géométrique déterminée.

Le fait que cette instance soit dénommée *un carré* suppose qu'elle présente un certain nombre de **prédicats sortaux** qui sont inhérents à l'espèce « carré », en l'occurrence : « être une figure à 2 dimensions qui a 4 sommets, 4 côtés égaux, 4 angles droits et qui délimite une surface plane et continue ». Ces traits constituent des propriétés qui sont intrinsèques à la dénomination de l'objet. En effet, dès qu'un objet est appelé *carré*, on suppose qu'il satisfait à certaines propriétés qui font que précisément on l'appelle *carré* ; si on l'avait appelé *triangle* d'autres propriétés auraient été supposées vérifiées.

Or, comme l'explique très bien A. Ter Meulen (1984), « plus une description est informative, plus finement elle est maillée (meshed), plus l'entité sémantique décrite est forte dans sa résistance au changement ». Par exemple, les noms

propres qui satisfont à un prédicat de dénomination très sélectif (et donc très informatif) installent des entités qui ne sont pas sensibles aux changements notamment temporels ou spatiaux. Si, par exemple, dans un récit, il est fait allusion à un certain *Albert Lafleur* vivant à Paris et que, quelques pages plus loin, on lit *A Tombouctou, Albert Lafleur rencontre un agent du F.B.I.* et encore quelques pages plus loin : *10 ans plus tôt, Albert Lafleur avait été embauché par le K.G.B.*, les changements de lieu ou d'époque n'affectent en rien l'identité de l'individu Albert Lafleur.

Les SN référentiels comportant un nom commun, comme les noms propres, individuent une entité et ils la fixent dans un monde départ. Mais, contrairement aux noms propres dont la référence ne peut être établie que ostensivement ou causalement par accès direct ou indirect à l'acte de dénomination (autrement dit par des moyens extra-linguistiques), les noms communs véhiculent un contenu qui, dit R. Martin (1983), est « invariant » car garanti par le lexique. Les prédicats sortaux qui sont une façon d'exprimer ce contenu confèrent donc aux SN comportant un nom commun une rigidité comparable et même supérieure à celle des noms propres (cf. S. Kripke 1972). Si en effet il s'avère qu'une personne est capable d'identifier un individu appelé Louis Dupont et qu'elle apprend ensuite que cet individu est en réalité Albert Durant, elle n'en sera pas moins toujours capable de l'identifier. Par contre, si on lui explique que les carrés sont en réalité des triangles, elle est obligée de revoir la façon dont elle catégorisait les figures géométriques et non pas, seulement, ses habitudes de dénomination.

Dès lors donc que, comme dans (12), quelqu'un désigne telle forme géométrique à l'aide de l'expression un *carré*, on est forcé d'admettre que cette forme satisfait un certain nombre de traits qui sont attachés au N *carré*. Ces traits étant garantis par une convention de langage sont rigides, ils prescrivent, dit P. Engel (1989) à la suite de D. Wiggins (1980), « les conditions de persistance qu'un objet ne peut pas ne pas exemplifier à tout moment de son histoire sous peine de cesser d'être cet objet » (p. 244). Ils se maintiennent aussi longtemps que l'expression utilisée pour fixer la référence initiale n'est pas remise en cause, c'est-à-dire aussi longtemps que les transformations qui peuvent affecter l'objet que désigne cette expression n'entraînent pas une redénomination, laquelle véhiculera d'autres traits sortaux permettant d'individuer tout aussi rigide, mais autrement, l'objet initial.

Comme les pronoms présentent la particularité de ne véhiculer aucun contenu descriptif et donc aucun critère sortal, on comprend que leur occurrence ne soit pas à même de modifier les traits associés à l'expression utilisée pour fixer la référence et qui fonctionne comme leur antécédent. Il en va ainsi dans (12), où le pronom objet *le* dans P3 reprend sans difficultés le SN « un carré » de P1, quoique celui-ci ait changé d'état. « Le pronom, dit W. O. Quine (1959, p. 170) recouvre la plus grande part possible de ce qui contribue à l'unicité de la référence que ce mot impute ». Il enregistre bien les états intermédiaires de l'objet, de sorte que l'on doit regarder, poursuit W. O. Quine, « la fonction des pronoms en combinaison avec "tel que" ». Mais ce fait n'affecte en rien le maintien des traits sortaux inhérents au N *carré*. La question n'est en effet pas de savoir si un carré dans lequel on a découpé une étoile est encore le même carré, mais simplement de prendre acte que, dans tel emploi, comme par exemple (12), le locuteur s'exprime de telle sorte que l'on est obligé de comprendre qu'il s'agit encore du même carré.

En paraphrasant W. O. Quine (1987), on pourrait donc dire qu'« il s'agit simplement de savoir quel usage les hommes font du mot *carré* ».

La coréférence qu'assure le pronom ne doit donc pas être confondue avec l'identité matérielle. Le pronom ni ne marque ni ne garantit que l'entité à laquelle il réfère se trouve dans le même état que celui qui était le sien au moment où elle a été introduite dans le discours comme référent de son antécédent. Il se contente de signaler que, relativement à certains critères d'individuation sortaux, une certaine entité ayant été préalablement fixée dans le discours continue à exister ou, plus exactement, est encore accessible, et même hautement accessible (cf. M. Ariel, 1990 ; W. Chafe, 1979 et 1991 ; T. Givon, 1983, 1989), sous le même jour. Le pronom véhicule l'indication que cette entité constitue le topique du discours (cf. G. Kleiber, 1992b), ce qui est une autre façon d'expliquer que le pronom signale que l'on continue à parler de la même chose et que ce que l'on va en dire doit être interprété dans le prolongement de ce qui a précisément rendu cette chose antérieurement saillante.

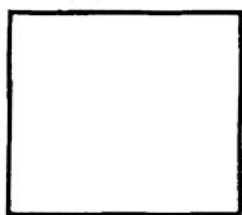
L'histoire du *petit prince de trois ans* rapporté en introduction à cet article (cf. (1)) n'a donc rien de mystérieux. L'expression qui se trouve à l'origine de la chaîne fixe un référent qui est saisi en tant que *prince* et donc individué comme tel. La série de pronoms qui apparaît ensuite signale simplement au lecteur qu'il existe au moins un trait sortal (être une personne par exemple) par rapport auquel cet individu persiste et cela malgré tous les déboires que rapporte le texte. Le fait que la chaîne soit uniquement constituée de pronoms et le fait que cet individu soit au départ installé sous les traits spécifiques d'un prince ont par ailleurs pour conséquence que l'on est amené à appréhender les changements qui interviennent dans l'état du personnage comme prolongeant (et devant être évalués par rapport à) celui qui était initialement le sien.

2.2. Limites dans le maintien de la coréférence par le pronom

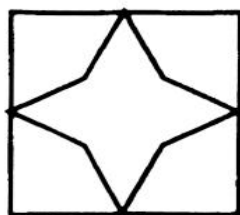
L'emploi du pronom dans les contextes évolutifs, quoique très libéral, est malgré tout soumis à certaines limites. Ces limites sont diverses, et elles ne relèvent pas d'un principe explicatif unique. Pour attirer l'attention sur un point qui nous paraît crucial dans cette discussion, nous allons revenir encore un moment sur (12).

Dans la représentation de l'évolution des états de choses que nous avons associée à (12), nous avons, conformément à ce qui est dit en P2, situé l'étoile au milieu du carré. Le fait que, en P3, le carré soit amputé de la surface de l'étoile n'affecte que le prédicat sortal « délimiter une surface continue ». La figure obtenue en t4 a en effet toujours 4 sommets, 4 côtés égaux, 4 angles droits et elle demeure bien évidemment en 2D. Si, au lieu d'imaginer une situation comme celle représentée en a), on avait supposé quelque chose comme b) :

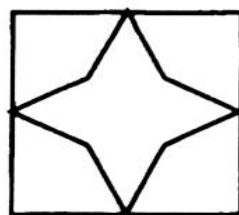
(b)



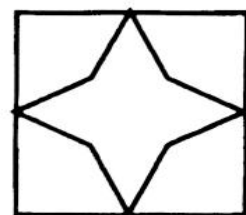
t0



t1



t2

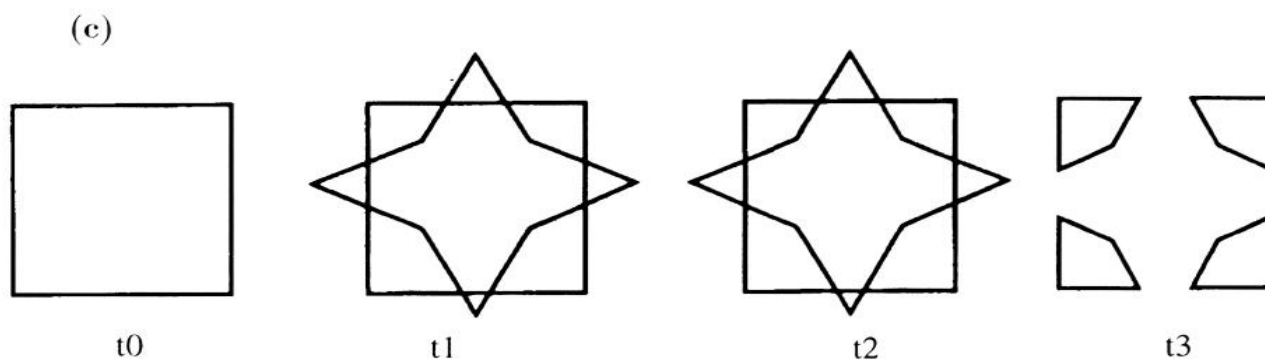


t3

que se serait-il passé ? Lorsque l'on examine b) on a l'intuition que la forme du carré ressort moins nettement qu'en a). En a), l'étoile émerge, se détache, mais le carré persiste en tant qu'il délimite un fond. Son accessibilité comme forme est peut-être moindre que celle de l'étoile, mais elle est suffisante pour que, les prédicats sortaux n'étant pas affectés, le pronom *le* ne pose, en (12), aucun problème. En b), par contre, le carré et l'étoile se fondent en une figure complexe, de sorte que aucun de ces éléments ne ressort vraiment. L'accès au carré, quoique les traits sortaux ne soient pas plus modifiés qu'en a), est plus difficile. Maintenant, si au lieu (12) on avait eu (12') :

(12') Marie traça un carré. Elle dessina une étoile à partir du milieu. Elle la découpa puis la coloria en rouge.

rien ne se serait opposé à ce que l'on arrive à une situation du genre c :



Or on voit tout de suite que dans c) la figure du carré passe au second plan avec atteinte grave, cette fois-ci, aux traits sortaux. L'étoile mord en effet sur les côtés et, après découpage, le carré ne peut aisément subsister, si ce n'est, et au mieux, sous la forme de 4 figures disjointes réparties aux 4 sommets de l'ancien carré. On peut donc conjecturer que, dans ce cas, la référence au carré par le biais d'un pronom serait beaucoup plus problématique.

Que montre cette petite excursion gestaltiste ? Deux choses essentiellement. D'une part que l'accessibilité d'un objet qui subit des transformations est une question de degré, il existe de toute évidence un seuil à partir duquel on ne peut plus prétendre avoir affaire à cet objet (cf. P. Engel, 1989, p. 249 et suiv.). Si donc on admet, au moins pour ce qui est du traitement d'énoncés comme (12) ou (12') mettant en jeu des entités concrètes, que leur interprétation se fait en regard d'un modèle mental de la situation, il y a tout lieu d'imaginer que la reprise pronominale passera plus ou moins bien selon l'agressivité des Ptr et l'état dans lequel les objets dénotés se retrouvent dans le modèle. D'autre part, et c'est le point le plus important lorsque l'on aborde les problèmes sous un angle linguistique, on voit que, dans (12), l'emploi du pronom induit préférentiellement une représentation de type a) plutôt que de type b) ou c) (qui serait à la rigueur possible). Cette observation conforte donc l'idée selon laquelle le pronom tend bel et bien à maintenir rigide la référence de son antécédent : le modèle se plie aux exigences des formes verbales et, finalement, nous nous représentons la situation sous les apparences qui conviennent à la façon dont on nous en parle.

Si on revient aux exemples culinaires discutés en (1), les remarques qui précèdent amènent à penser que, du moment que l'on emploie le pronom pour

parler de l'oignon, du poulet ou des pommes, on n'a d'autre solution que de concevoir qu'il existe au moins un trait sortal sous lequel ils résistent aux mauvais traitements qu'on leur inflige. À nous de trouver ce trait. L'oignon, le poulet ou les pommes, contrairement au carré, satisfaisant au test du broyeur universel, on conçoit que la première solution qui vienne à l'esprit consiste à dire, comme A. Reboul (1992, cf. ci-avant), qu'ils subsistent sous les apparences massives de la matière ou de la chair qui les constitue.

Partant des observations qui précèdent, on ne saurait cependant conclure que tous les N comptables ayant une contre-partie massive se comportent comme les oignons, les poulets ou les pommes. On le voit bien quand on considère (13) :

- (13) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et portez-les à ébullition.

où il n'est plus possible de reprendre le SN *quatre morceaux de sucre* à l'aide d'un pronom après l'application du prédicat « faire fondre ». L'explication de cette impossibilité ne tient pas simplement au fait que les morceaux de sucre, une fois dissous dans l'eau, ne sont plus perceptibles. Les pommes, après qu'on les a transformées en compote, sont tout aussi « invisibles » que les morceaux de sucre une fois qu'ils ont fondu dans l'eau et pourtant rien n'empêche d'y renvoyer à l'aide d'un pronom. La différence tient apparemment uniquement au fait que, dans (13), la contrepartie massive des morceaux de sucre dissous (à savoir « du sucre ») n'est pas saillante, alors que la « chair » des pommes l'est encore dans la compote. Tout porte en effet à penser que nous nous représentons de l'eau sucrée comme de l'eau dans laquelle il y a du sucre et non pas comme du sucre auquel on a rajouté de l'eau. Cette intuition, qui n'a d'autre fondement que la « folk psychology », est en vérité confirmée par le fait que si on remplace le pronom *les* dans (19) par *la* (*et portez-la à ébullition*) ou par une anaphore nulle (*et portez à ébullition*) l'anomalie disparaît.

Lorsque l'on envisage des entités massives, *de l'eau et du whisky* par exemple, on s'aperçoit que l'action consistant à les mélanger (qui est une forme de procès transformateur) peut donner, linguistiquement parlant, un résultat différent selon à la fois l'ordre de présentation des entités composant le mélange et selon les proportions suivies. Si en effet on prend (14) et (15) :

- (14) Il versa du whisky dans un verre. Il y ajouta de l'eau
(15) Il versa de l'eau dans un verre. Il y ajouta du whisky

il semble que, partant de (14), on enchaînera plus facilement sur *et il le but* que sur *et il la but*, alors qu'avec (15) on aura plutôt l'inverse. Cette tendance est renforcée dans :

- (16) Il versa trois doigts de whisky dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu d'eau
(17) Il versa trois doigts d'eau dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu de whisky

où cette fois-ci l'on ne peut carrément plus enchaîner, en (16), sur *et il la but* ni sur *et il le but* en (17).

Conclusion

Les observations que nous avons présentées dans cet article montrent que les pronoms, du fait qu'ils ne véhiculent aucun trait sortal, sont à même de maintenir

la coréférence à une entité dénotée par une expression, quand bien même celle-ci subit dans le temps et dans le fil du discours de profondes modifications affectant son état matériel. Ces observations militent, ainsi que nous l'avons suggéré, en faveur d'une distinction entre coréférence et identité matérielle. Les pronoms, tout en étant peu regardants d'un point de vue ontologique, sont cependant sensibles à certaines transformations de leur référent. Ils enregistrent donc bien l'effet des processus modificateurs dénotés par les prédicats verbaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARIEL M., 1990. *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.
- BLACK A., FREEMAN P. & JOHNSON-LAIRD P. N., 1986. « Plausibility and the comprehension of text », *British Journal of Psychology* 77, 51-62.
- BORDRON J. F., 1991. « Les objets en parties (esquisse d'ontologie matérielle) », *Langages* 103, 51-65.
- BROWN G. & YULE G., 1983. *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CARAMAZZA A., GROBER E. & GARVEY C., 1977. « Comprehension of anaphoric pronouns », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 16, 601-609.
- CHAFE W., 1979. « The Flow of Thought and the Flow of Language », in T. Givon (ed.), *Syntax and Semantics* 12, New York, Academic Press, 159-181.
- CHAFE W., 1987. « Cognitive constraints on Information Flow » in R. S. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding*, Amsterdam, J. Benjamins, 21-51.
- CHAROLLES M., 1992. « La veuve et l'orphelin ou : comment les îlots anaphoriques refont surface », in J. E. Tyvaert (éd.), *Lexique et inférence(s)*, Paris, Klincksieck, 121-173.
- CHAROLLES M. & SPRENGER -CHAROLLES L., 1989. « Les paradoxes de la reprise immédiate » in M. J. Reichler-Béguelin (éd.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Berne, Peter Lang, 159-193.
- CHASTAIN C., 1975. « Reference and context », in K. Gunderson (ed.), *Language, Mind and Knowledge*, Mineapolis, Mineapolis University Press, 194-269.
- CLARK H. H., 1977. « Bridging », in P. N. Johnson-Laird & P. C. Wason (eds.), *Thinking, Reading in Cognitive Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 411-421.
- COMBETTES B. & TOMASSONE R., 1988. *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- CORBLIN F., 1985. « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica* 1/1, 123-143.
- CORBLIN F. (1987), « Les chaînes de référence naturelles », *T.A. Informations* 1, 5-16.
- CORBLIN F., 1990. « Anaphoric and Referential Chains in Discourse », *Rivista di Linguistica* 2/1, 67-89.
- CORNISH F., 1986. *Anaphoric relations in English and French. A discourse perspective*, London, Croom Helm.
- CORNISH F., 1990. « Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours », in G. Kleiber & J. E. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 81-96.
- DE MULDER W., 1990. « Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique », in G. Kleiber & J. E. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 143-158.
- ENGEL P., 1989. *La norme du vrai*, Paris, Gallimard.

- ENGEL P. & NEF F., 1988. « Identité, vague et essences », *Les études philosophiques* 4, 475-495.
- EHRlich K. & JOHNSON-LAIRD P. N., 1982. « Spatial descriptions and referential continuity », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 16, 296-306.
- FAUCONNIER G., 1984. *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- GALMICHE M., 1989. « À propos de la définitude », *Langages* 94, 7-37.
- GARNHAM A., 1987. *Mental models as representation of discourse and text*, Ellis Horwood, John Wiley & Sons.
- GARNHAM A. & OAKHILL J., 1989. « The everyday use of anaphoric expressions : Implications for the "Mental Models" theory of text comprehension », in Sharkey (ed.), *Models of Cognition*, vol. 1, Norwood, Ablex, 78-112.
- GARNHAM A. & OAKHILL J., 1990. « Mental Models as Contexts for interpreting Texts : Implications from Studies of Anaphora », *Journal of Semantics* 7, 379-393.
- GARNHAM A. & OAKHILL J., 1993. « Modèles mentaux et compréhension du langage », in M. F. Ehrlich, H. Tardieu & M. Cavazza (éds.), *Les modèles mentaux. Approche Cognitive des Représentations*, Paris, Masson, 23-43.
- GERNSBACHER M. A. & HARGREAVES J. D., 1988. « Accessing Sentence Participants : the Advantage of First Mention », *Journal of Memory and Language* 27, 699-717.
- GIVON T., 1983. « Topic Continuity in Discourse : an Introduction », in T. Givon (ed.), *Topic Continuity in Discourse. A quantitative Cross Language Study*, Amsterdam, J. Benjamins, 5-41.
- GIVON T., 1989. *Mind, Code and Context. Essays in Pragmatics*, London, LEA.
- HALLIDAY M. A. K. & HASAN R., 1976. *Cohesion in English*, London, Longman.
- HANKAMER J. & SAG Y., 1976. « Deep and surface anaphora », *Linguistic Inquiry* 7/3, 391-406.
- JOHNSON M. K., BRANSFORD J. D. & SOLOMON S., 1973. « Memory for tacit implications of sentences », *Journal of Experimental Psychology* 98, 202-205.
- JOHNSON-LAIRD P. N., 1983. *Mental Models*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KAIL M., 1979. « Coréférence et thématization », *L'année Psychologique* 79, 411-427.
- KAYSER D., 1987. « Une sémantique qui n'a pas de sens », *Langages* 87, 33-45.
- KLEIBER G., 1985. « La généricité autrement : le traitement ontologique de G. N. Carlson », *Tra.Li.Li.* XXIII, 307-331.
- KLEIBER G., 1986. « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue Française* 72, 54-80.
- KLEIBER G., 1988. « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? », *Vox Romanica* 47, 1-13.
- KLEIBER G., 1990a. « Référence indirecte ou de la divergence sur les anaphores divergentes », *Cahiers de Praxématique* 12, 51-74.
- KLEIBER G., 1990b. « Sur la définition sémantique d'un mot. Les sens uniques conduisent-ils à des impasses ? » in J. Chaurand & F. Mazière (éds.), *La définition*, Paris, Larousse, 125-148.
- KLEIBER G., 1990c. « Quand "il" n'a pas d'antécédent », *Langages* 97, 24-50.
- KLEIBER G., 1991a. « Paul est bronzé vs La peau de Paul est bronzée. Contre une approche référentielle analytique » in H. Stammerjohann (éd.), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, 109-134.
- KLEIBER G., 1991b. « L'anaphore : d'un problème à l'autre », in *Points de vue sur l'anaphore. Anaphore et Deixis*, 4, Strasbourg, 4-30.
- KLEIBER G., 1992a. « Mais qui est donc sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Tra.Li.Phi* XXX, 107-124.
- KLEIBER G., 1992b. « Cap sur les topiques avec le pronom il », *L'information grammaticale* 54, 15-26.
- KLEIBER M. & RIEGEL G., 1989. « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens », *Linguisticae Investigationes* XIII/2, 405-417.

- KLEIBER G. & RIEGEL M., 1991. « Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser », *Linguisticae Investigationes* XV/1, 181-201.
- KRIPKE S., 1972, trad. fr. 1982. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- MARANDIN J.-M., 1988. « À propos de la notion de thème de discours. Éléments d'analyse dans le récit », *Langue Française* 78, 67-88.
- MARTIN R., 1983. « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », *LINX* 9, 7-28.
- MASSAM D. & ROBERGE I., 1989. « Recipe Context Null Objects in English », *Linguistic Inquiry* 20, 134-139.
- MEULEN A., 1984. « Events, Quantities and Individuals », in Landman et alii (eds.), *Proceedings of the 4th Amsterdam Colloquium*, Dordrecht, Grass Series, 259-280.
- MILNER J. C., 1982. *Ordres et raisons de la langue*, Paris, Seuil.
- NUNBERG G., 1978. *The pragmatics of reference*, Bloomington, Indiana University Linguistic Club.
- QUINE W. V., 1959, trad. fr. 1977. *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion.
- QUINE W. V., 1987, trad. fr. 1992. *Quiddités*, Paris, Seuil.
- QUINE W. V., 1990, trad. fr. 1993. *La poursuite de la vérité*, Paris, Seuil.
- REBOUL A., 1988-1989. « Pragmatique de l'anaphore pronominale », *Sigma* 12-13, 197-233.
- REBOUL A., 1992. « La désignation des référents en mutation : différentes hypothèses », à paraître.
- REBOUL A. (à paraître). « L'anaphore pronominale. Le problème de l'attribution des référents », in J. Moeschler, A. Reboul, J. M. Luscher & J. Jayez, *Langage et pertinence*, Nancy, PUN.
- REICHLER-BEGUELIN M. J., 1988. « Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite » in G. Schoeni, J. P. Bronckart & P. Perrenoud (éds.), *Normes et activité langagière. La langue est-elle gouvernable ?*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 185-216.
- REICHLER-BEGUELIN M. J., 1989. « Anaphores, connecteurs et processus inférentiels », in C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang, 303-336.
- SADOCK J. M., 1974. « Read at your own risk : syntactic and semantic horrors you can find in your medicine chest », *CLS* 10, Chicago, 599-607.
- SAG I. A. & HANKAMER J., 1984. « Toward a theory of anaphoric processing », *Linguistics and Philosophy* 7, 325-345.
- SCHNEDECKER C., 1992. *Référence et Discours : chaînes de référence et redénomination (Essai sur l'emploi du nom propre en seconde mention)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- SEGUI J. & KAIL M., 1985. « Le traitement des phrases localement ambiguës : l'attribution de la coréférence des pronoms », in M. Moscato & G. Pierraut-Le-Bonniec (éds.), *Le langage, construction et actualisation*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 137-151.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. & VERLUYTEN S. P., 1982. « Linguistic Control of Pronouns », *Journal of Semantics* 1, 323-346.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. & VERLUYTEN S. P., 1985. « Control mechanisms of Anaphora », *Journal of Semantics* 4, 341-370.
- TASMOWSKI-DE RYCK L., 1992 « Le verbe transitif sans complément », *Travaux de Linguistique et de Philologie*.
- WEBBER B. L., 1979. *A formal approach to discourse anaphora*, New York, Garland.
- WIEDERSPIEL B., 1989. « Sur l'anaphore : du modèle "standard" au modèle "mémoire" », *Travaux de Linguistique et de Philologie* XXVII, 95-113.
- WIGGINS D., 1980. *Sameness and Substance*, Oxford, Blackwell.
- YULE G., 1982. « Interpreting anaphora without identifying reference », *Journal of Semantics* 1, 315-323.